



paramètres

Sous la direction de

Sébastien Lord *et* Denise Piché

Vieillessement et aménagement

Perspectives plurielles



Les Presses de l'Université de Montréal

Table des matières

Remerciements	7
Un enjeu structurant pour nos milieux de vie <i>Sébastien Lord et Denise Piché</i>	9

PREMIÈRE PARTIE ANTICIPER LES INCIDENCES DU VIEILLISSEMENT

CHAPITRE 1 Perspectives critiques en vue d'un programme durable pour les environnements sociaux <i>Amanda Grenier</i>	25
CHAPITRE 2 Habiter sa vieillesse, habiter sa maison : de la transformation du sens aux stratégies <i>Perla Serfaty-Garzon</i>	39
CHAPITRE 3 Vieillesse et transformation des milieux de vie à Québec <i>Dominique Morin et Claire Van Den Bussche</i>	55
CHAPITRE 4 La certification des résidences privées pour aînés au Québec <i>Louis Demers, Gina Bravo, Marie-France Dubois, Nicole Dubuc et Cinthia Corbin</i>	79
CHAPITRE 5 La prise en compte des aînés dans les projets d'aménagement urbain <i>Isabelle Feillou, Juan Torres et Marie Bellemare</i>	99

DEUXIÈME PARTIE ÉVALUER L'ESPACE PUBLIC ET LA MOBILITÉ

CHAPITRE 6 Les promenades balnéaires, espaces ressources pour les femmes âgées ? <i>Mathilde Bigo</i>	121
--	-----

CHAPITRE 7

- Vieillir et se déplacer dans un environnement de banlieue :
les cas de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord** 141
Paula Negron-Poblete

CHAPITRE 8

- Audit de marchabilité : une étude comparative
entre Montréal et Lille** 161
*Marie-Soleil Cloutier, Florence Huguenin-Richard,
Marie-Axelle Granié et Ariane St-Louis*

CHAPITRE 9

- Les aides à la mobilité dans les chaînes de déplacement
en milieu urbain** 189
Tania Gonzalez et Sébastien Lord

TROISIÈME PARTIE
**IMAGINER DES TRANSFORMATIONS
POUR LES MILIEUX BÂTIS**

CHAPITRE 10

- L'accessibilité urbaine en hiver et l'état des trottoirs** 211
*Ernesto Morales, Antoine Guérette, Alicia Lamontagne
et Véronique Gauthier*

CHAPITRE 11

- La participation sociale des aînés en centre commercial :
un laboratoire vivant** 227
Tiiu Poldma, Delphine Labbé, Eva Kehayia, Bonnie Swaine, Hakim Herbane

CHAPITRE 12

- Adapter les milieux de vie : des connaissances
au design de solutions** 243
Carole Després, Denise Piché et Laurence Jodoin-Nicole

- Conclusion** 267
Daniel Gill

- Les auteurs** 277

- Références par chapitre** 281

Un enjeu structurant pour nos milieux de vie

Sébastien Lord et Denise Piché

Tendance démographique mondiale anticipée de longue date, le vieillissement est désormais un phénomène bien concret qui bouleverse la physionomie des sociétés occidentales, notamment avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite. Au Québec, le milieu de la santé réagit depuis plusieurs années en anticipant les pressions financières que ce phénomène risque d'exercer sur le système de soins et en mobilisant la société autour du « vieillir en santé », concept prôné par l'Organisation mondiale de la santé. Pour contrer la pauvreté chez les personnes âgées, le gouvernement canadien a bonifié les prestations de revenu garanti. Par ailleurs, depuis quelques années, tant le gouvernement fédéral que celui du Québec se penchent sur la viabilité et la bonification des régimes de retraite publics et privés. Au regard de ces deux grandes préoccupations que sont la santé et les revenus de retraite, la première politique québécoise sur le vieillissement, *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté* (2012), propose plutôt une approche collective centrée sur les milieux de vie. Cette approche prend la forme d'un projet de société nouveau et positif, fortement axé sur les dynamiques locales et articulé autour des trois grandes orientations du « vieillir et vivre ensemble », à savoir : participer dans sa communauté ; vivre en bonne santé dans sa communauté ; et créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté.

L'état des lieux au Québec

Le présent ouvrage s'intéresse expressément à cette dernière orientation et, plus particulièrement, aux dimensions des collectivités qui relèvent des municipalités et de l'aménagement du territoire, par exemple le cadre bâti et les infrastructures, la planification du territoire ainsi que les services locaux tels que les transports et les loisirs. C'est ce qui fait son originalité, car en dépit du titre de la politique québécoise, la recherche et l'intervention sur les rapports entre vieillissement et milieux de vie ont jusqu'ici davantage porté sur l'organisation communautaire locale que sur les responsabilités premières des pouvoirs publics locaux. Cela concorderait avec un certain désengagement de l'État, qui laisse de plus en plus de responsabilités aux proches aidants, aux familles et au secteur associatif (Lavoie, 2012). Or, c'est justement à l'échelle des milieux de vie que différentes dimensions de l'aménagement s'avèrent cruciales.

Certes, la politique québécoise interpelle les administrations locales en misant sur le programme Municipalités amies des aînés (MADA) tant comme vecteur d'orientations que comme véhicule d'incitatifs financiers, même si ces incitatifs, il faut le dire, sont très modestes. À cet égard, elle a réussi son pari puisqu'au début de 2017, quelque 860 municipalités et municipalités régionales de comté avaient adhéré au programme, qui couvrait ainsi 90 % de la population québécoise. La démarche et les outils élaborés à l'intention des collectivités locales par une équipe multidisciplinaire de l'Université de Sherbrooke réunie autour de Suzanne Garon sont assurément un facteur important dans ce succès. Cette équipe procède à une évaluation continue du programme en s'intéressant surtout à deux aspects de sa mise en œuvre qui sont, d'une part, la participation des personnes âgées elles-mêmes et, d'autre part, la coproduction, par les représentants des sphères politique, administrative et civique locales, de changements et d'innovations répondant aux besoins répertoriés dans le cadre de l'étude (Garon *et al.* 2012, 2015). Par ailleurs, les schémas d'intervention et le traitement transversal du vieillissement dans l'ensemble des actions des municipalités n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation systématique. Or, un examen rapide des projets financés au titre du MADA indique que les initiatives se limitent le plus souvent à la mise à niveau de l'accessibilité universelle des espaces publics municipaux ou encore à l'organisation d'activités ponctuelles et à la création de petits

équipements qui rejoignent un nombre limité de personnes âgées. En outre, il ne semble pas non plus que le programme ait eu une influence sur la manière dont les villes sont pensées et planifiées, notamment au chapitre des dépenses en immobilisations. Cet état de choses peut s'expliquer en partie par nos connaissances encore limitées en ce qui concerne à la fois la diversité des incidences du vieillissement sur la dynamique des milieux de vie et la contribution potentielle du milieu bâti et des services urbains au vieillissement en santé.

La politique québécoise sur le vieillissement a cependant eu un effet positif en stimulant la recherche concertée. Ainsi, on peut distinguer deux grandes constellations de chercheurs dont les travaux multidisciplinaires, multisectoriels et même, dans certains cas, participatifs contribuent de manière appréciable à l'examen du rapport entre vieillissement et aménagement. Une première constellation, animée par Anne-Marie Séguin du centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, s'intéresse depuis plusieurs années à l'inclusion sociale et à la justice sociale en contexte municipal. Les travaux réalisés jusqu'ici montrent à travers le regard des personnes âgées que l'environnement physique est un réel facteur d'exclusion sociale en ce sens qu'il les prive de fréquenter des lieux dont l'aménagement comporte des obstacles. L'équipe VIES (Vieillissements, exclusions sociales et solidarités) articule ses travaux autour de trois axes: la manière dont se construit actuellement l'identité de la vieillesse, tant à l'échelle interpersonnelle dans différents parcours de vie qu'à l'échelle des politiques et des institutions (axe 1); la diversité des milieux de vie et leur capacité à soutenir les aînés dans une perspective de justice sociale, une question qui rejoint le thème du présent ouvrage (axe 2); et le rôle des politiques publiques dans les modes de reconnaissance des vieillissements et la redistribution sociale (axe 3) (Séguin *et al.*, 2015). Deux sous-constellations de chercheurs développent le deuxième axe du projet VIES. Premièrement, plusieurs chercheurs réunis autour de Sébastien Lord et de Paula Negron-Poblete examinent depuis quelques années la mobilité des personnes âgées dans différents contextes urbains (Marois *et al.*, 2017; Lord et Negron-Poblete, 2014). Leurs travaux sont bien représentés dans le présent ouvrage. Deuxièmement, diverses équipes analysent les dynamiques et les ressources locales; le portrait de la région de la Capitale-Nationale dressé par une équipe de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA, 2016) en est un exemple.

La deuxième constellation de chercheurs, qui sont disséminés dans plusieurs universités québécoises, œuvre dans le domaine de la santé publique et cherche à mesurer dans une perspective épidémiologique les effets du vieillissement sur différentes dimensions de la santé en milieu rural et urbain, en accordant une attention particulière aux qualités et aux ressources des voisinages; certains de ses travaux montrent que la participation sociale des aînés dépend grandement de la proximité des équipements et de la structure du milieu bâti (Levasseur *et al.*, 2015; Richard *et al.*, 2012; Steinmetz-Wood et Kestens, 2015; Perchoux *et al.*, 2015). Ces travaux confirment ainsi la capacité différenciée des communautés locales à mettre en œuvre les orientations de la politique québécoise sur le vieillissement.

Les orientations du présent ouvrage

Ces constellations de chercheurs forment l'aspect le plus visible de la recherche en cours au Québec. Le présent ouvrage, qui rassemble des travaux réalisés pour la plupart dans d'autres contextes de recherche, est susceptible d'apporter un éclairage nouveau sur les orientations de ces constellations et soulève des questions qui n'ont pas encore fait l'objet de recherches. Tous ces travaux s'intéressent à la relation entre vieillissement et aménagement, que ce soit indirectement en mettant en lumière des dynamiques méconnues (première partie de l'ouvrage) ou directement en examinant l'impact des caractéristiques des milieux fréquentés par les personnes âgées sur leurs activités (deuxième et troisième parties). Notre intention n'était toutefois pas de produire un état des connaissances, ni même un état des travaux en cours sur le sujet, mais bien d'ouvrir une fenêtre sur des questionnements qui nous semblent importants pour le domaine de l'aménagement.

La première partie de l'ouvrage, « Anticiper les incidences du vieillissement », rassemble cinq textes qui diffèrent par les questions abordées et par les perspectives conceptuelles adoptées, mais qui soulèvent tous des questions de fond sur le rapport entre vieillissement et aménagement. Les deux premiers chapitres nous invitent à repenser le vieillissement et à engager une réflexion critique sur les prémisses implicites qui fondent les politiques du vieillissement et sur les schèmes cognitifs qui sous-tendent nos recherches et les interventions que nous préconisons. Amanda

Grenier, une pionnière de la gérontologie critique, rappelle que nos politiques et nos interprétations du vieillissement sont ancrées dans les structures sociales et dans des schèmes cognitifs. Ainsi, le « vieillir chez soi dans sa communauté », axe majeur de la politique québécoise, ne repose-t-il pas sur le désengagement de l'État et sur la responsabilisation des personnes et des groupes communautaires, tout en négligeant leurs capacités et leurs ressources ? À la base des modèles normatifs tels que le « bien vieillir » et la « vieillesse active », ne retrouve-t-on pas des définitions commodes de la fragilité et des transitions d'un âge à l'autre, qui sont éloignées de la fluidité de l'expérience vécue, comme le montrent si bien les entretiens en profondeur que Perla Serfaty-Garzon a menés avec des femmes âgées ? Les femmes que cette chercheuse a interrogées ne correspondent ni à l'archétype de la personne âgée dépendante, ni au modèle du vieillissement actif. La déprise dont elles témoignent n'a rien d'un désengagement ; il s'agit plutôt d'une prise de distance à la faveur d'événements déclencheurs qui amènent la personne à réorganiser sa vie. L'expérience du vieillir réside alors principalement dans l'emprise sur un chez-soi qu'on choisit et construit en fonction des circonstances de sa vie.

Les deux chapitres suivants mettent plutôt en lumière des effets inattendus du vieillissement et des politiques sur les milieux de vie. Dominique Morin et Claire Van Den Bussche s'intéressent aux tendances qui marquent la répartition du vieillissement de la population sur le territoire de l'agglomération de Québec. Non seulement ce type d'étude est susceptible d'éclairer la décision publique sur les priorités d'aménagement, mais il permet d'anticiper des effets encore méconnus du vieillissement, comme le risque d'un faible renouvellement du bassin d'acheteurs de maisons au regard de l'offre future, ou encore la possibilité d'une baisse de valeur du capital immobilier des ménages vieillissants. Daniel Gill revient sur cette importante question dans la conclusion. D'autre part, Louis Demers *et al.* examinent les effets inattendus que l'on peut produire en adoptant de nouvelles réglementations apparemment raisonnables sans en appréhender toutes les répercussions ; il s'agit, dans le cas étudié, des mesures visant à prévenir les effets des incendies dans les résidences pour personnes âgées et de leurs conséquences sur l'écosystème de l'offre de logement adapté. Les coûts associés aux réglementations favorisent les grands ensembles résidentiels au détriment des petites résidences de type plus familial, qui sont mieux adaptées aux petites collectivités régionales. Dans ce cas, sous

la pression de groupes de la société civile et à la suite des recommandations du bureau du coroner, le législateur a pris des décisions sur une question isolée de son contexte. Isabelle Feillou *et al.* présentent un autre cas de prise de décision, cette fois dans un contexte rassemblant un grand nombre d'intervenants institutionnels et professionnels autour d'une question bien connue, soit l'accessibilité universelle. Les auteurs montrent comment, malgré les nombreuses politiques concernant cet enjeu, les multiples guides visant à les traduire en action et l'engagement des groupes voués à cette cause, la préoccupation se perd dans le dédale des questions techniques à résoudre et dans le processus décisionnel entourant les projets d'aménagement. Ces deux chapitres ne prétendent pas faire le tour des effets inattendus du vieillissement. Ils illustrent plutôt le travail à faire pour en anticiper les conséquences, pour bien appréhender les incidences des politiques sur les milieux de vie et pour trouver des modalités d'action qui tiennent compte de la diversité du vieillissement sans sacrifier une perspective d'ensemble sur ces milieux.

La deuxième partie de l'ouvrage, « Évaluer l'espace public et la mobilité », présente quatre évaluations de la relation entre l'espace public et les personnes âgées. Ce type d'étude, que la psychologie de l'environnement et l'étude des rapports personnes-milieux nomment « études post-occupationnelles », sert à la fois à comprendre comment les gens interagissent avec et dans l'environnement bâti et à cerner les améliorations à apporter au milieu. Mathilde Bigo s'intéresse aux interactions entre l'aménagement des promenades des stations balnéaires françaises et la façon dont les retraités s'en servent. L'étude illustre bien comment l'observation des usages de tout espace public peut inspirer des aménagements agréables, confortables et incitatifs à la marche et à la sociabilité publique. C'est là une approche qui peut inspirer tous les types de collectivités, y compris les milieux de villégiature québécois où, tout comme en France, des retraités élisent domicile en grand nombre, ce qui peut contribuer au maintien de leur vitalité. Toujours dans le cadre d'un examen des usages de l'espace public, les trois autres textes se penchent sur la facilité de se déplacer dans différents milieux urbains. Paula Negron-Poblete décrit les difficiles déplacements des personnes âgées dans les interfaces entre des milieux de vie situés près de grandes artères et les centres commerciaux et de services. Or, on continue à construire ce type de milieux façonnés pour l'automobile. L'auteure indique quantité de petits aménagements à y apporter malgré la

difficulté d'une restructuration en profondeur. Tania Gonzalez et Sébastien Lord se penchent plus particulièrement sur la continuité des parcours accessibles dans les déplacements quotidiens des personnes qui font usage d'aides à la mobilité, un des maillons faibles de l'accessibilité dans l'espace public. Enfin, Marie-Soleil Cloutier *et al.* comparent plusieurs types de quartiers ou de milieux urbains en vue d'élaborer des indices de marchabilité pour aider les municipalités à cibler ceux qui posent des problèmes particuliers et qui doivent être réaménagés.

La troisième partie de l'ouvrage, « Imaginer des transformations pour les milieux bâtis », présente trois études qui mettent en relief la recherche-création ou *codesign*. Il s'agit de travaux qui visent à avancer des solutions pour des problèmes d'environnement bâti liés au vieillissement. Ils abordent trois aspects différents du milieu bâti, mais on notera que la démarche est essentiellement toujours la même, soit une recension des connaissances acquises, une revue de projets significatifs, l'observation des interactions entre les usagers et le milieu étudié, la constitution d'un panel réunissant des concepteurs, des experts issus de divers secteurs pertinents ainsi que des usagers de l'environnement étudié, et enfin l'élaboration de propositions d'aménagement. Ernesto Morales *et al.* s'attaquent à un enjeu qui est crucial pour de nombreuses personnes âgées au Québec, soit les déplacements piétonniers en hiver ; Tiiu Poldma *et al.* présentent une importante étude, un *living lab* sur le réaménagement d'un grand centre commercial ; et Carole Després *et al.* définissent des principes pour le réaménagement de quartiers existants et pour la conception de nouveaux voisinages qui tiennent compte du vieillissement de la population. La complexité caractérise chacun de ces cas, qui concernent cependant différents secteurs d'une ville. L'ingénierie et l'entretien des infrastructures urbaines sont au cœur de la démarche de Morales *et al.* : comment dégager la neige et la glace des trottoirs, notamment faire disparaître leur amoncellement aux carrefours ? Il semble que les administrations locales et centrales hésitent encore à tester des innovations et à modifier leurs pratiques de déneigement. Les centres commerciaux, de propriété privée, sont peut-être davantage disposés à expérimenter puisqu'ils ont tout intérêt à bien servir leur clientèle qui est vieillissante. Le centre Alexis Nihon, un grand complexe commercial du centre de Montréal, s'est ainsi prêté à la recherche et à l'innovation dans le cadre du réaménagement qu'il devait entreprendre. Enfin, adapter les quartiers existants au vieillissement exigera la participation d'un grand

nombre d'intervenants, depuis les représentants des personnes âgées jusqu'aux promoteurs privés et publics : Després *et al.* se penchent sur les processus à mettre en place pour générer de nouvelles formes d'intervention adaptées à une diversité de milieux existants.

Des questions pour l'aménagement de nos milieux de vie

Cinq ans après l'adoption de la politique québécoise sur le vieillissement, l'heure est venue de la soumettre à une évaluation en profondeur. Certes, elle a réussi à stimuler l'investissement communautaire dans une majorité de collectivités locales. Toutefois, il ne semble pas qu'elle ait suffisamment contribué à enrichir la connaissance des effets du vieillissement sur la dynamique d'une variété de milieux de vie, ni suffisamment tenu compte de la grande diversité des vécus de la vieillesse. Malgré l'élan communautaire, les instances municipales et les grandes institutions de services à la population, notamment dans le domaine de la mobilité, semblent percevoir le vieillissement comme une simple question de clientèle particulière à servir – un peu comme pour les jeunes – et, qui plus est, une clientèle dont les groupes communautaires s'occupent bien. Plusieurs questions et défis encore trop peu abordés les attendent ; il convient d'en évoquer ici quelques-uns.

Le vieillissement : un enjeu structurant pour les milieux de vie et l'aménagement du territoire ?

Le vieillissement de la population fait partie des transformations sociales qui affectent les municipalités, mais à part l'expression d'une inquiétude devant la dépopulation des petites communautés régionales, il ne semble pas y recevoir le traitement qu'on accorde à des transformations structurelles comme les changements climatiques. La question a été évoquée dans le livre blanc de l'Union des municipalités du Québec en 2012, et la Fédération des municipalités du Québec en fait périodiquement un thème d'ateliers lors de ses congrès annuels. Cependant, elle ne fait pas encore l'objet d'un traitement systématique de la part de ces regroupements ; même la revue *Urbanité* de l'Ordre des urbanistes du Québec n'y a pas consacré de numéro thématique. On ne connaît pas encore aujourd'hui de plans d'urbanisme ni de schémas d'aménagement qui innove dans leur approche aux conséquences du vieillissement pour l'aménagement des milieux de vie.

Tout comme Marois et Bélanger (2015) l'ont fait pour la région métropolitaine de Montréal, Dominique Morin et Claire Van Den Bussche montrent pour la RMR de Québec que la population des quartiers de banlieue vieillit rapidement. Pourtant, ces quartiers, qui ont été conçus pour les familles des baby-boomers, sont mal adaptés aux habitudes et à la mobilité de la population vieillissante, comme le montre si bien Paula Negron-Poblete. Després *et al.* ouvrent des pistes intéressantes pour apporter des ajustements à l'important patrimoine bâti de la banlieue, notamment par la densification douce, le recyclage du bâti, l'insertion de services dans le tissu résidentiel trop homogène et de nouvelles façons de concevoir les infrastructures qui, après une cinquantaine d'années, doivent être mises à niveau. Polma *et al.* montrent que les lieux privés d'usages comme les centres commerciaux peuvent également être repensés pour une nouvelle clientèle de retraités et de personnes âgées dans l'espace public.

Pour que de telles réflexions se multiplient dans les municipalités, urbanistes et décideurs locaux doivent prendre le leadership en vue d'une nouvelle conceptualisation de la fabrique de la ville. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministère des Transports et la Société d'habitation du Québec sont également interpellés, car leurs politiques et leurs programmes sont tous susceptibles d'être affectés par le vieillissement de la population. Ce sont aussi les instances les mieux placées pour anticiper les incidences des réglementations et des programmes émanant d'autres ministères sur l'évolution du cadre bâti et de la mobilité. Or, actuellement, les effets indirects de la réglementation des résidences pour personnes âgées (décrits par Louis Demers *et al.*), l'implantation de résidences pour personnes âgées le long de boulevards difficiles à concilier avec les déplacements actifs (évoquée par Paula Negron-Poblete) et même le maintien à domicile en tant que mesure universelle (remis en question par Daniel Gill) témoignent du fait qu'aucune instance n'a la responsabilité d'assurer la cohérence ni d'anticiper les effets de l'action publique sur l'organisation du territoire.

La mobilité est un enjeu intimement lié à l'organisation du territoire et au cadre bâti. La recherche accumulée depuis une quinzaine d'années montre bien que les déplacements actifs sont tributaires des aménagements routiers et de la nature des milieux traversés, d'où l'importance des indices de marchabilité comme ceux qui ont été mis au point par

Marie-Soleil Cloutier *et al.* pour évaluer les milieux habités et tenter de leur apporter des correctifs. Gonzalez et Lord attirent notre attention sur l'importance d'une marchabilité sans rupture dans les chaînes de déplacement comportant des aides à la marche. Ils soulignent d'ailleurs que la situation se complique avec le développement et la prolifération des aides à la mobilité : ainsi, les triporteurs et quadriporteurs doivent trouver leur place dans la ville, tant pour les déplacements que pour le stationnement, de même que dans plusieurs espaces publics ou privés accessibles à tous, comme les centres commerciaux et les centres culturels.

La révision de la politique québécoise sur le vieillissement après cinq ans de mise en œuvre offre une belle occasion de lancer un chantier sur le rapport entre vieillissement, aménagement et mobilité, ainsi que sur les modalités de prise en charge et de coordination d'une véritable réflexion sur le sens à donner à la création de milieux sains, sécuritaires et accueillants dans différents types de milieux de vie et de cadres bâtis. Le programme Villes amies des aînés de l'OMS et les villes européennes ouvrent à cet égard des pistes intéressantes.

Le vieillissement : travailler autrement ?

Les observations qui précèdent appellent de nouvelles façons de travailler. La politique sur le vieillissement a beaucoup mis l'accent sur la participation et l'engagement des personnes âgées et des groupes communautaires. C'est là un grand pas en avant, car ces personnes et ces groupes ont une connaissance intime du rapport entre les personnes âgées et milieux de vie. En revanche, comme en témoignent les évaluations du programme MADA faites par les chercheurs de l'Université de Sherbrooke, bien d'autres acteurs doivent être parties prenantes pour une véritable intégration du vieillissement dans l'aménagement et l'organisation des communautés locales. L'étude d'Isabelle Feillou, Juan Torres et Marie Bellemare montre qu'il ne suffit pas que les principaux intervenants et usagers soient représentés durant le processus de conception d'un projet d'aménagement urbain comme celui de l'accès à un grand hôpital depuis une station intermodale. Il faut que les objectifs fondamentaux du projet soient clairement établis dès le départ et que le travail se poursuive, par la suite, avec l'intégration d'ateliers de conception qui favorisent l'interaction directe entre des intervenants de différents horizons. L'accessibilité universelle est difficile à

intégrer dans un projet pour lequel les grandes décisions ont déjà été prises. Comme l'indiquent les auteurs, les corrections a posteriori sont coûteuses, et ces coûts imprévus au départ sont alors difficiles à financer.

Plusieurs autres chapitres du présent ouvrage suggèrent diverses méthodes de travail pour résoudre les problèmes de milieu de vie auxquels doivent faire face les personnes âgées et à mobilité réduite. Ce ne sont pas des méthodes propres au contexte du vieillissement, mais des méthodes dont on sait qu'elles sont susceptibles d'engendrer de l'innovation et de remédier aux problèmes à l'étude. Ainsi, Ernesto Morales *et al.* illustrent bien l'avantage du travail en atelier de résolution de problèmes pour affronter des enjeux d'ordre technique comme le déneigement. L'hiver, saison fort peu étudiée au regard de son importance au Québec, est porteur d'embûches pour quantité d'urbains et tout particulièrement pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Or, la manière dont on construit les rues et dont on les entretient témoigne d'une résistance au changement. Peut-on penser des lieux extérieurs sécuritaires et facilement marchables en hiver, notamment entre les milieux résidentiels où se concentrent de nombreux aînés et les lieux qu'ils aiment fréquenter? Peut-on repenser les routines d'entretien des trottoirs et des arrêts de transport en commun? Comment concevoir des rues, des trottoirs et des carrefours à l'épreuve de la glace et de la neige?

La mise en commun de compétences appropriées et diversifiées peut déboucher sur des solutions susceptibles d'être testées *in situ*. Les *living labs* comme celui présenté par l'équipe de Tiiu Polma constituent une autre approche de travail collaboratif pour la conception de milieux inclusifs. Dans ce cas précis, la convergence entre promoteurs, gestionnaires et chercheurs a permis de faire avancer conjointement les connaissances en vue de l'aménagement d'un centre commercial, au bénéfice de toutes les parties. Les outils d'audit comme ceux proposés par l'équipe de Marie-Soleil Cloutier pour évaluer la marchabilité des quartiers sont fort utiles dans le quotidien des services urbains et des gestionnaires de milieux; aussi utilisables en phase de conception, ils servent à cerner les obstacles à la facilité d'usage des lieux et les petites améliorations qui peuvent être apportées. Les études de lieux en usage jettent également un éclairage précieux sur l'harmonisation entre les caractéristiques des lieux et leurs usagers: l'étude de Bigo sur les promenades en bord de mer est à cet égard fort instructive pour l'étude de tout espace, place ou parc public: comment les concevoir pour leurs usagers actuels, et comment les mettre au service de nouvelles tranches de la population?

Ces approches innovantes, tout comme les bonnes pratiques d'ici et d'ailleurs, peuvent assurément profiter au réseau des MADA. Mais pour que ces approches s'inscrivent dans une perspective intégrée d'aménagement et dans une appréhension élargie des questions de cadre de vie et de vieillissement de la population, elles gagneraient à être également diffusées et discutées plus activement au sein des regroupements de professionnels de l'aménagement et des regroupements de décideurs locaux. De même, le secteur privé, qui depuis des années anticipe et conçoit différents produits et services liés à plusieurs des grandes thématiques du présent ouvrage, comme le logement, la mobilité ou l'offre commerciale, gagnerait à être intégré dans cette réflexion visant à définir des approches innovantes.

Quels vieillissements ? Et quelles populations dans quels contextes ?

Enfin, il convient de mettre en exergue les importantes questions soulevées par Amanda Grenier dans le premier chapitre du présent ouvrage. L'auteure nous invite à réfléchir à nos représentations des personnes âgées et du vieillissement, à ces constructions cognitives qui se cachent derrière toute politique et toute recherche. De qui parlons-nous au juste, et comment en parlons-nous ? Dans quel contexte les orientations politiques sur le vieillissement sont-elles adoptées ?

Dans une perspective d'aménagement, il est important de distinguer le vieillissement de la population, le vieillissement des personnes et la vieillesse. Le vieillissement de la population est un phénomène démographique qui intéresse l'aménagement du territoire, car il se traduit par une évolution des équilibres populationnels, avec une diminution proportionnelle du nombre d'enfants par rapport à la population de 65 ans et plus, une augmentation progressive du nombre de personnes très âgées et, par conséquent, des changements probables dans les besoins résidentiels et dans la demande de services collectifs et commerciaux. Comme nous l'avons déjà indiqué, il ne semble pas que la planification urbaine prenne encore acte de ces transformations, ni que la politique sur le vieillissement tienne compte de la diversité des milieux résidentiels et des parcours de vieillissement quand elle généralise une orientation comme le vieillir chez soi.

Le vieillissement des personnes est un phénomène physiologique, psychologique et social qui va de soi. Mais, comme l'écrit si bien Amanda Grenier, la manière dont on définit les âges et les transitions véhicule des

valeurs et des idéologies. Moulaert, Biggs et Caradec (2015) ont mis en lumière la tentation de définir un modèle unique comme référentiel de l'action publique et la « survalorisation du succès et de la productivité » en tant qu'objectifs relevant de la responsabilité de chacun. Le modèle du « vieillissement en santé et dans la participation sociale » a un revers : la dépendance. Le fait que la politique sur le vieillissement privilégie ce modèle ne cache-t-il pas un choix implicite : celui de se concentrer sur les personnes qui vieilliraient dans la dépendance ? Si ce choix est peut-être raisonnable dans une optique de maîtrise des dépenses publiques et de gestion du système de soins, l'aménagement des milieux de vie peut-il s'en tenir à un tel modèle ? Le vieillissement des personnes ne prend-il pas une diversité de formes qui peuvent avoir des répercussions profondes sur la planification du territoire ? Il suffit de penser au bassin croissant de personnes à la retraite dont les projets, les activités et les attentes ont peu à voir avec le vieillir chez soi dans sa communauté ...

Cela nous amène à la notion de vieillesse, qu'on définit comme une période de fléchissement des forces physiques et des facultés mentales, ainsi que de transformation des rapports de sociabilité. C'est en ce sens que la politique du Québec, sous-tendue par une construction socioculturelle de l'âge, semble être davantage une politique de la vieillesse qu'une politique du vieillissement. Amanda Grenier rappelle que de telles constructions culturelles doivent faire face au vécu des personnes vieillissantes. Perla Serfaty-Garzon montre qu'il y a un moment où les personnes âgées se disent vieilles, un moment de redéfinition de soi qui suppose également une redéfinition de son rapport au monde. C'est ce que des auteurs comme Vincent Caradec ont appelé la déprise, qui est souvent trop fortement associée au déclin alors qu'elle peut être pensée comme une nouvelle prise sur le monde. Comment ces personnes se retrouvent-elles dans les modèles sociaux du vieillissement et devant l'exhortation à l'activité et au maintien en bonne santé ?

Vers des milieux de vie plus humains, inclusifs et justes

Les intervenants dans la conception et l'évolution des milieux de vie sont fortement interpellés par le vieillissement de la population et par la vieillesse, à toutes les échelles spatiales. En plus de s'intéresser au vieillissement dans une perspective multidisciplinaire et multiscale, le présent

ouvrage attire l'attention sur la complexité et la diversité des enjeux tout en montrant qu'un énorme travail reste à faire pour mieux les appréhender du point de vue du quotidien des personnes vieillissantes et âgées.

Trois grands axes de réflexion semblent se dégager et nous conduire vers des pistes de recherche et d'interventions stimulantes.

- Comment s'assurer que les décisions prises à différents niveaux et dans différents domaines d'intervention favorisent des milieux de vie qui sont humains et bienveillants pour les personnes âgées et pour leurs proches ?
- Quelle contribution l'aménagement des milieux bâtis et les services urbains et régionaux peuvent-ils apporter à l'inclusion sociale des personnes vieillissantes et âgées ?
- Comment les politiques publiques peuvent-elles favoriser une plus grande justice spatiale dans la répartition des ressources nécessaires à la création et au maintien de milieux de vie humains et inclusifs ?

C'est la réflexion à laquelle les auteurs du présent collectif invitent les personnes, les organisations et les institutions interpellées par le vieillissement de la population et par l'aménagement des milieux de vie. L'ouvrage montre bien les difficultés qu'il y a à composer avec la complexité du vieillissement de la population et de l'expérience de la vieillesse, dans des contextes multiples. Au demeurant, il apparaît pertinent et tout à fait possible de nous diriger vers l'élaboration de méthodes, de solutions et de processus innovants, davantage fondés sur des preuves empiriques, s'inscrivant dans une perspective plus interdisciplinaire et évalués de manière critique quant à leur performance. Comme bien d'autres ont pu le proposer avant nous, il s'agit de sortir des cadres stricts et disciplinaires sur lesquels reposent encore aujourd'hui la planification et les interventions. Le vieillissement de la population, sujet de préoccupation transversal, pourrait bien être une puissante incitation à revoir nos façons de penser, d'aménager et de faire évoluer nos milieux de vie dans une perspective plus durable et plus équitable.